



PRÉSENTATION SDTAN JURA

AVICCA – 18 JANVIER 2011

Synthèse du SDTAN du Jura

Conformément aux principes de l'article L1425-2, l'élaboration du schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Jura a fait l'objet d'une déclaration à l'ARCEP le 11 juin 2010.

Conscientes de la nécessité de moderniser progressivement les réseaux télécoms sur le territoire du Jura, les collectivités jurassiennes ont décidé qu'à **l'horizon 2030 l'ensemble des jurassiens disposeront d'un accès très haut débit.**

La disponibilité d'un accès adapté est nécessaire à l'attractivité d'un territoire rural comme le Jura. Ils seront le support essentiel du développement de services publics tels que l'hospitalisation à domicile, le maintien des personnes âgées à domicile, l'enseignement à distance, le télétravail ainsi que des activités culturelles et de loisirs en ligne.

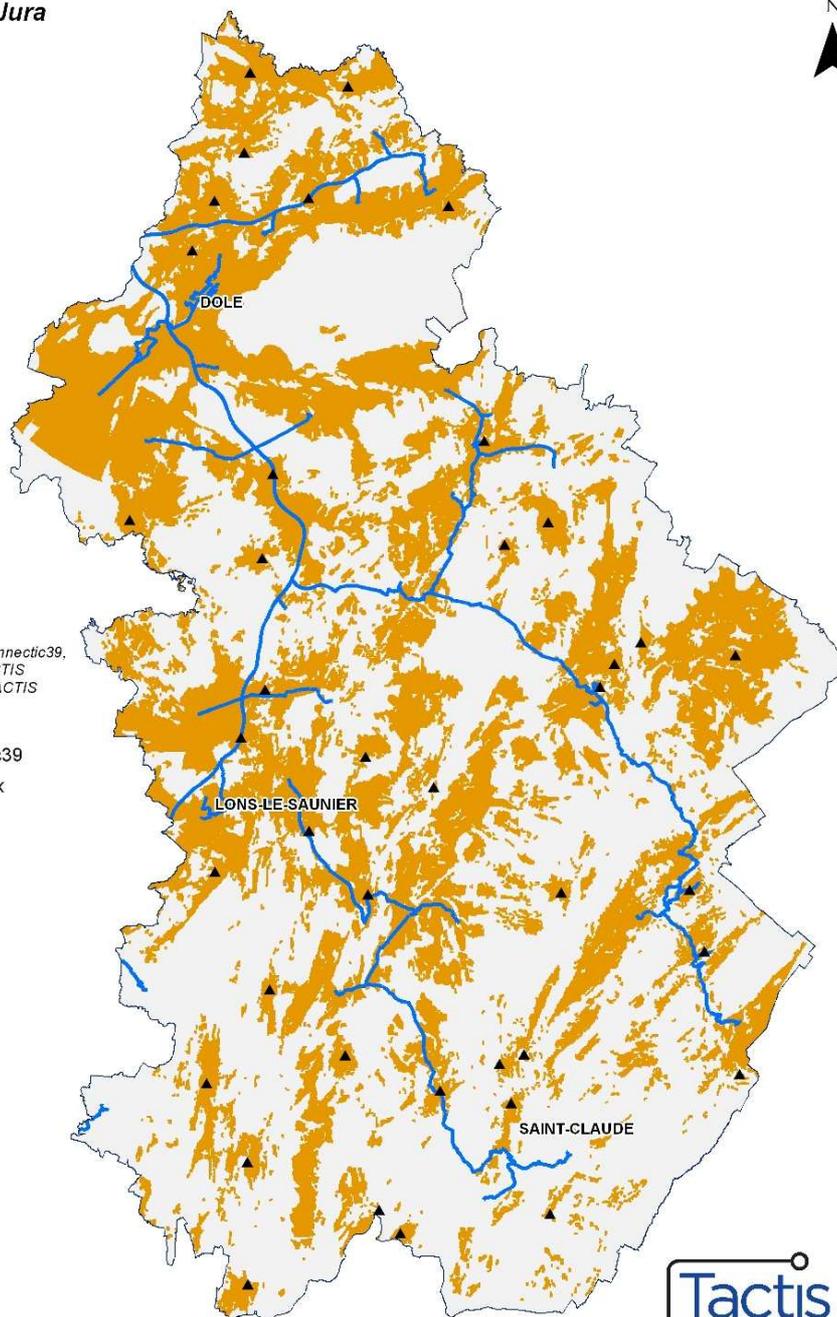
La première étape de cet aménagement numérique du Jura a été engagée dès 2004 à l'initiative du Conseil général du Jura. Ainsi, cette première réalisation permettra dès 2011 à l'ensemble des foyers jurassiens de bénéficier d'un accès haut débit à 2 Mbps par le biais des différentes technologies haut débit mobilisables (ADSL, WIMAX, satellite). Un réseau optique a été mis en place et est exploité par le délégataire de service public Connectic39.

Département du Jura



Sources : SIDEDEC du Jura, Connectic39,
Conseil Général du Jura, TACTIS
Réalisation cartographique TACTIS

- ▲ Pylônes Wimax
- Réseau Connectic39
- Couverture Wimax



© Copyright - TACTIS - Novembre 2010
© Copyright - IGN Paris - 2010

Des actions complémentaires à celles déjà engagées par le Conseil général du Jura seront nécessaires. En effet, les infrastructures existantes à l'échelle du Jura ne permettront pas cette évolution vers le très haut débit. Ainsi, les services actuels les plus avancés ne sont accessibles aujourd'hui qu'à moins de la moitié des foyers jurassiens (49,5%).

Si les déploiements du très haut débit ont été engagés dans les grandes métropoles françaises par les opérateurs privés, il semble que sans intervention publique, la situation devrait très peu évoluer et le très haut débit ne concernerait à terme au maximum que les communes de Lons-le-Saunier et Dole, soit de l'ordre de 17% des foyers jurassiens.

Conscientes de la nécessité de moderniser progressivement les réseaux télécoms sur le territoire du Jura, les collectivités jurassiennes ont décidé que, sous réserve d'un accompagnement financier à hauteur de 50% de l'investissement public de l'Etat, à l'horizon 2030 l'ensemble des jurassiens disposeront d'un accès très haut débit à leur domicile.

L'aménagement numérique du Jura sur les vingt prochaines années passe donc par la réalisation des six programmes d'actions complémentaires suivants :

- Poursuivre le programme de pose de fourreaux en attente pour préparer l'arrivée du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire
- Application du contrat Connectic39 et des avenants pour atteindre dès 2011 les objectifs de couverture 2 Mbps du territoire du Jura (combinaison WIMAX, satellite) et viser une amélioration progressive du plancher de débit disponible **ECHEANCE 2011**
- Desserte labellisable « Zone d'Activités Très Haut Débit » des 45 zones d'activités raccordées en fibre optique à Connectic39 **ECHEANCE 2020**
- Collecte complémentaire des futurs points de mutualisation du réseau Très Haut Débit ainsi que des points hauts du réseau WIMAX pour faciliter sa montée en puissance et son évolution vers le Très Haut Débit mobile et interconnexion des réseaux jurassiens avec les territoires environnants : Ain, Cote d'Or, Suisse, Doubs **ECHEANCE 2030**
- Desserte Très Haut Débit des zones moyennement denses **ECHEANCE 2020**
- Desserte Très Haut Débit des zones peu denses (ce dernier point pourrait également comprendre une étape intermédiaire de montée en débit qu'il conviendra alors d'intégrer au mieux avec l'objectif final de très haut débit) **ECHEANCE 2030**

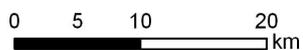
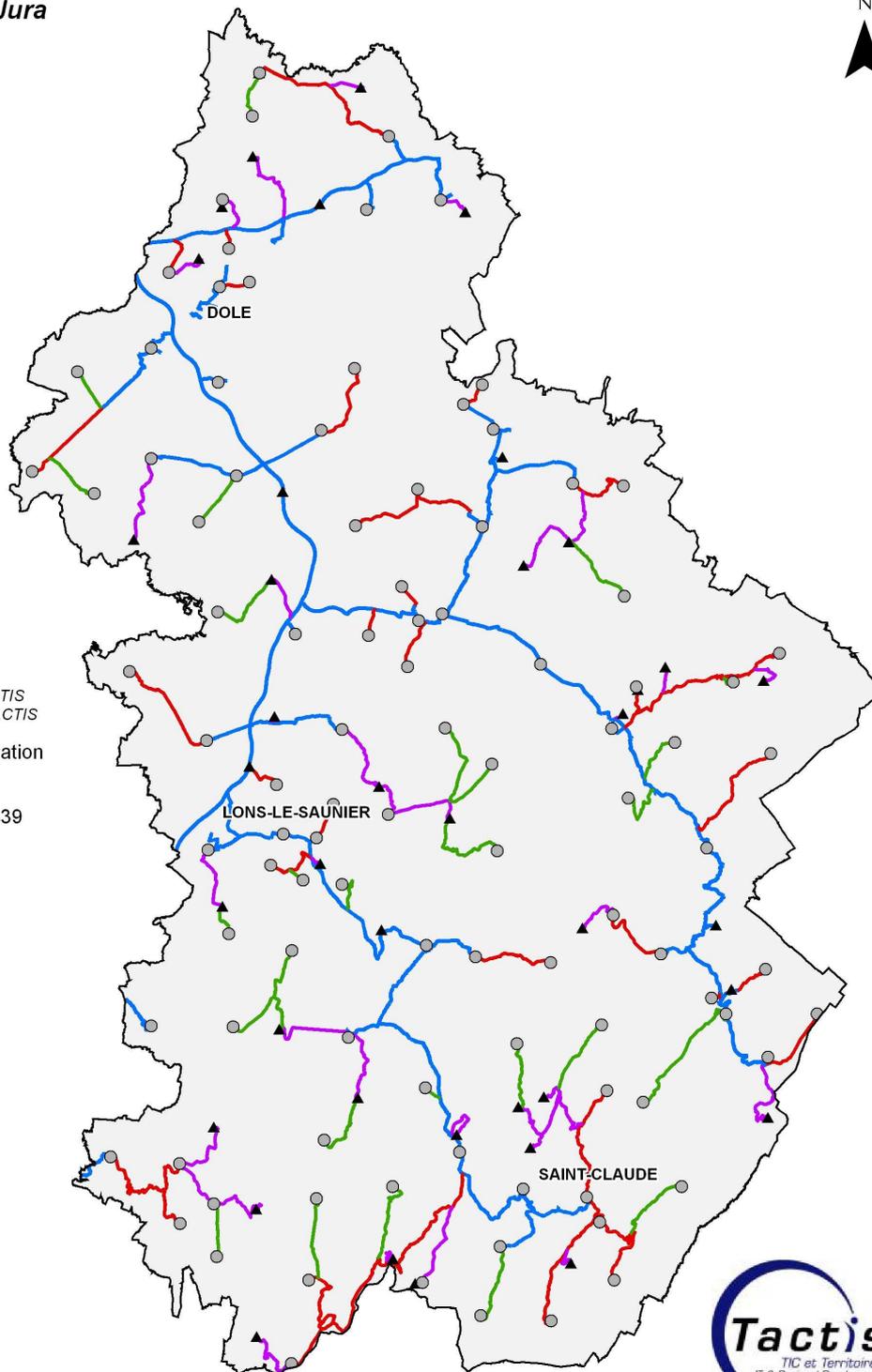
Réseau de collecte

Département du Jura



Sources : SIDEDEC du Jura,
Conseil Général du Jura, TACTIS
Réalisation cartographique TACTIS

- Points de mutualisation
- ▲ Pylônes Wimax
- Réseau Connectic39
- Extension 1
- Extension 2
- Extension 3

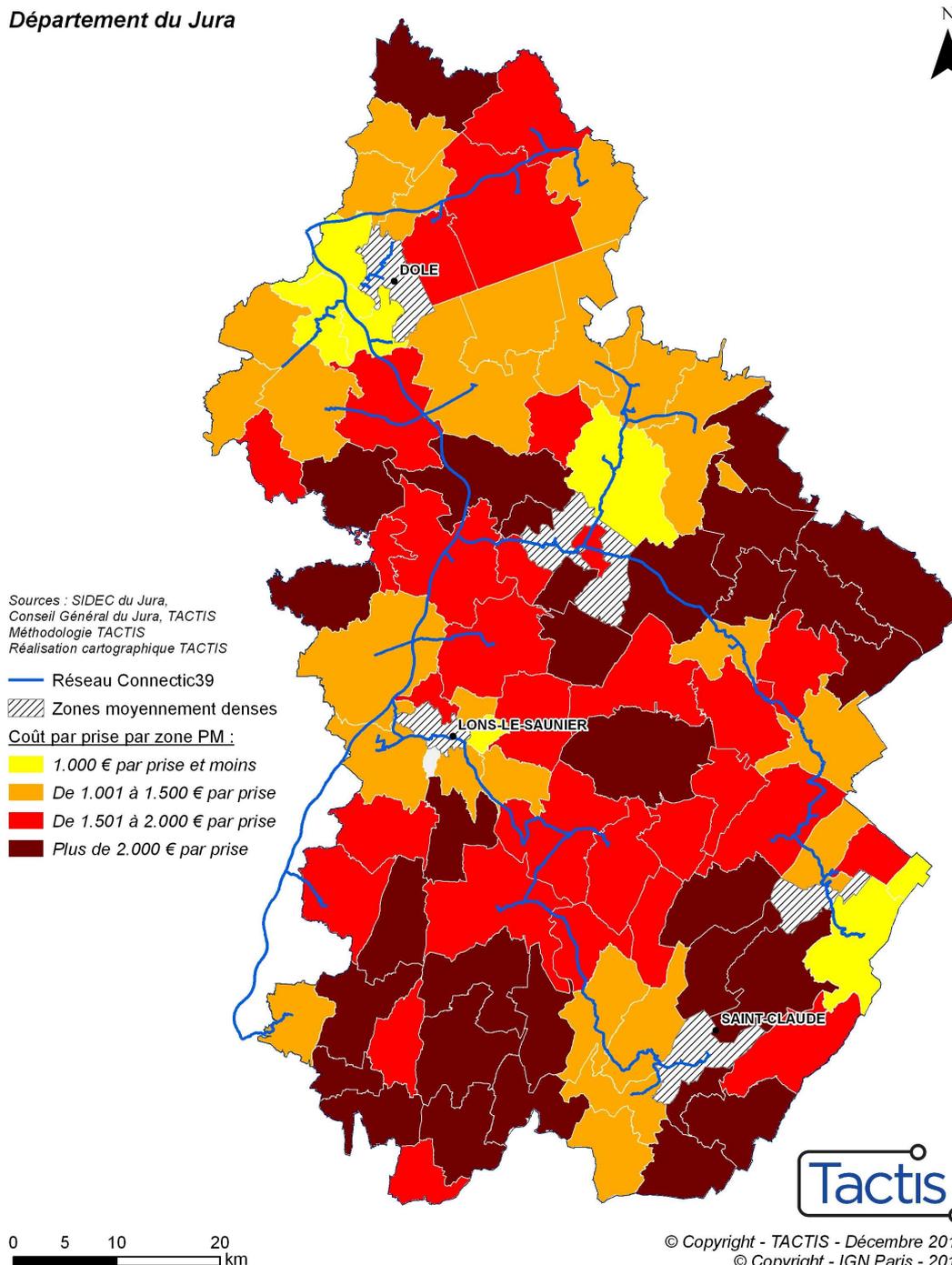


© Copyright - TACTIS - Novembre 2010
© Copyright - IGN Paris - 2010

Cartographie des futurs plaques très haut débit du territoire du Jura

Points de mutualisation et coût par prise

Département du Jura



Aspects techniques

Sur le plan technique, il a été décidé que cette desserte très haut débit ciblerait d'emblée la desserte en fibre optique jusqu'à l'utilisateur dans le Jura sans passer forcément par une étape intermédiaire dite de montée en débit. Ces différentes actions vont donc se traduire par le déploiement progressif de plus de **7 000 km de fibre optique** supplémentaires par rapport à la situation actuelle pour réaliser un total de près de 134 000 prises (logements et établissements professionnels publics et privés).

Aspects financiers

Les investissements pour la réalisation de ce programme d'aménagement numérique sur les 30 prochaines années s'élèvent à plus de 180 M€ dont 155 M€ seraient à la charge des acteurs publics. Les financements publics à mobiliser s'élèveraient chaque année entre 7,3 et 8,9 M€. Ce montant devrait être financé conjointement par le Conseil général du Jura, le SIDEDEC du Jura, les EPCI et communes concernées, ainsi que la Région Franche-Comté. Par ailleurs, il est envisagé le recours au Fonds d'Aménagement Numérique des Territoires créé à l'échelle nationale et doté d'une première enveloppe de 750 M€. Les règles en cours de définition prévoient à ce stade un taux de cofinancement à hauteur de 33% maximum des investissements publics. Dès lors, pour les collectivités jurassiennes (hors Région), les financements à prévoir s'élèveront **chaque année entre 4,5 et 5,5 M€**.

Aspects organisationnels

Certaines actions pourront entrer directement dans le périmètre de Connectic39 et du Conseil général du Jura par le biais d'avenants au contrat initial.

La réalisation de la desserte très haut débit est envisagée autour d'un montage partenarial entre les différentes collectivités, le SIDEDEC du Jura pouvant porter les différentes procédures à engager, avec la participation financière de l'ensemble de ces partenaires territoriaux. Sur les zones moyennement denses, une Délégation de Service Public en mode concession pourrait être mise en œuvre. Sur les zones rurales, le SIDEDEC du Jura prendra à sa charge la construction du réseau, lequel sera exploité dans le cadre d'une Délégation de Service Public en mode affermage.

Le tableau suivant permet de donner une vue synthétique du programme d'actions du SDTAN du Jura visant au développement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire du Jura à l'horizon 2030 :

	Echéance	Linéaire à déployer	Investissements totaux	Participation publique	Maîtrise d'ouvrage	Nature contractuelle envisagée
Desservir l'ensemble des jurassiens à 2 Mbps	2011	0 km	~0 M€	~0 M€	Connectic39	Application du contrat de Connectic39
Rendre les zones d'activités éligibles au label ZA THD	2011-2020	45 km	~3,0 M€	0 M€	Connectic39	Avenant à Connectic39
Compléter le réseau de collecte jusqu'aux NRO et raccorder en fibre optique les points hauts Connectic39 pour favoriser le développement de la 4G/LTE et s'interconnecter avec les territoires voisins	2011-2030	540 km	~12 M€	~10 M€	Conseil général (puis affermage à Connectic39) ou Connectic39 avec subvention Conseil général	Avenant subventionné et/ou mise en affermage à Connectic39
Desservir en très haut débit les foyers jurassiens des communes moyennement denses	2012->2020	900 km	~23,5 M€	~14 M€	Opérateur privé ou délégataire	Concession ou initiative privée
Desservir en très haut débit les foyers jurassiens des communes peu denses	2011->2030	5 780 km	~145 M€	~131 M€	SIDEC du Jura puis fermier	Affermage

La mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Jura trouve actuellement une première illustration dans le dossier retenu dans le cadre de l'appel à projet national du FEADER. Dans ce cadre, le Conseil général du Jura, le SIDEC du Jura, les communes et communautés de communes ont décidé de porter un projet permettant la réalisation de liaisons de collecte ainsi que la desserte très haut débit de zones peu denses.

Le diagramme suivant présente la répartition cible des rôles entre les différents acteurs de la chaîne de valeur de l'aménagement numérique du territoire du Jura :

